

PROMEA ACTUALITÉS 02/2024

Chère cliente, cher client,

Le contexte général reste similaire à celui de 2023. Les bourses se redressent après les revers de 2022, et le degré de couverture de PROMEA caisse de pension est par conséquent lui aussi en hausse.

Dans l'économie réelle suisse, le baromètre conjoncturel du KOF s'est également repris et se situe à une valeur neutre. Selon l'indicateur conjoncturel PMI PME de Raiffeisen, un vent contraire souffle cependant toujours au sein des PME en ce qui concerne la production, le carnet de commandes et l'emploi. Le taux de chômage en Suisse a malgré tout pu s'améliorer légèrement, passant de 2.5 % (janvier 2024) à 2.3 % (avril 2024).

Le contexte demeure également mouvementé sur le plan réglementaire. Dans le premier pilier, le mode de versement de la 13e rente AVS est débattu sous la coupole fédérale et les premières voix demandant une 13e rente AI se font entendre. Actuellement, le Conseil fédéral prévoit un versement annuel de la 13e rente AVS en décembre, avec introduction en 2026.

Dans le deuxième pilier, la date de la votation populaire sur la réforme LPP a été fixée au 22 septembre 2024. La date décisive peut entraîner des changements potentiellement importants dans le paysage de la prévoyance professionnelle suisse, particulièrement en ce qui concerne le taux de conversion. En dépit du contexte mouvementé, nos clients, assurés et collaborateurs et collaboratrices restent au centre de nos activités et PROMEA à vos côtés. Nous vous souhaitons un bel été!



Ricardo Garcia
Directeur général de PROMEA assurances sociales

PROMEA assurances sociales

Séance d'information Départ à la retraite – préparation à une nouvelle tranche de vie

Nous nous réjouissons de préparer nos séances en Suisse alémanique et de pouvoir vous proposer la possibilité de quatre dates. Nous vous proposerons, pour la deuxième fois en Romandie et pour la première fois au Tessin, une date spécifique pour votre langue.

Le séminaire s'adresse aux personnes de 55 ans et plus qui exercent une activité lucrative et sont assurées chez PROMEA (premier et/ou deuxième pilier).

Nous vous prions, en qualité d'employeurs, de bien vouloir nous faire part de votre intérêt à l'adresse e-mail seminar@promea.ch. Nous vous enverrons ensuite, pour l'inscription définitive, un formulaire d'inscription sur lequel vous pourrez choisir si vous souhaitez la documentation standard numérique ou si vous souhaitez la recevoir sous format papier et comment cela affecte les frais.

Nous publierons prochainement une newsletter consacrée à ce sujet sur notre site web et la posterons dans PROMEA connect. Rendez visite à: www.promea.ch

PROMEA assurances sociales

Durabilité chez PROMEA: Un pas en avant

L'Alliance Climatique Suisse a récemment positionné PROMEA caisse de pension comme caisse modèle en matière de durabilité. Nous avons fait un pas de plus dans l'intervalle. La nouvelle analyse de durabilité externe et indépendante montre que l'intensité CO2 de la caisse de pension s'est, à la fin de 2023, améliorée de 25 % par rapport à 2020. La caisse de pension est donc en très bonne voie d'atteindre son objectif d'une décarbonation à 50 % d'ici 2030.

Les immeubles directs de PROMEA caisse de pension seront en l'occurrence rendus durables sur une période de 10 ans. Les chauffages fossiles seront entre autres remplacés et des installations photovoltaïques installées. Les entreprises affiliées à la caisse

de pension peuvent potentiellement profiter de commandes. Plus de CHF 70 millions de commandes (conformes au marché) sont prévus au total. Cela peut constituer pour les entreprises affiliées à la caisse de compensation et à la caisse d'allocations familiales qui ne sont pas encore affiliées à PROMEA caisse de pension une raison supplémentaire d'adhérer à cette dernière. Contactez Patric Spahr, notre directeur Caisse de pension (tél. 044 738 53 79) pour une offre d'adhésion.

La caisse de compensation et la caisse d'allocations familiales prévoient en outre cette année de réorganiser également leurs investissements pour que PROMEA devienne rapidement l'institution modèle suisse dans le premier pilier aussi.

Pour de plus amples informations, veuillez visiter notre site web Durabilité : www.promea.ch/fr/Durabilite



PROMEA assurances sociales

Ricardo Garcia reçoit le CEO Award 2024

Le jury d'experts de CEO Monthly, une publication phare d'AI Global Media, a décerné à Ricardo Garcia le prestigieux Award « Most Influential CEO 2024 - Switzerland (Social Insurance) ». Ricardo Garcia : « Cette reconnaissance est un grand honneur. Elle reflète l'engagement et le travail acharné de toute l'équipe de PROMEA. Cette distinction nous motive, mon équipe et moi-même, à continuer d'obtenir des résultats supérieurs à la moyenne pour nos clients et nos parties prenantes ».

Pour plus d'informations, consultez notre site web.



PROMEA assurances sociales

PROMEA désormais aussi sur LinkedIn

Depuis début novembre, PROMEA assurances sociales se trouve également sur la plateforme du réseau social LinkedIn. À travers le lien rapide confortable, vous parvenez directement à notre profil d'entreprise. Nous serions ravis que vous nous suiviez, nous «likiez» ou nous recommandiez : www.promea.ch/linkedin



PROMEA caisse de compensation

Frais administratifs - Taux standard et électronique

Dans notre courrier du 24 octobre, nous vous avons informé(e) des nouveaux tarifs de frais administratifs à partir du 1^{er} janvier 2024 ainsi que de la possibilité de profiter d'un e-rabais attractif en utilisant notre portail en ligne PROMEA connect.

Avez-vous des questions sur ce courrier, ou n'avez-vous pas encore ouvert de compte PROMEA connect pour profiter de l'e-rabais ? Vous trouverez de plus amples informations sous : www.promea.ch/connect_fr



PROMEA caisse de compensation

Frais administratifs pour les demandes de radiation de poursuites

Pour couvrir la charge administrative accrue pour la radiation des poursuites auprès de l'office des poursuites, nous percevons désormais des frais administratifs de CHF 300.00 par poursuite devant être radiée. Cette mesure a pour but de facturer les coûts selon le principe de causalité et de ne pas les imputer aux frais administratifs généraux et donc à tous nos clients.

Nous attirons votre attention sur le fait que la radiation de la poursuite n'est commandée à l'office des poursuites correspondant qu'une fois que la facture a été intégralement réglée, y compris les frais et intérêts échus, et une fois que ces frais administratifs ont été payés.

Nous vous remercions de votre compréhension et du règlement ponctuel de vos factures.

[PROMEA caisse de compensation](#)

Allocation pour perte de gain - décomptes APG

Veillez noter que nous pouvons exclusivement effectuer des décomptes APG sur la base d'une demande APG. Si le service accompli est décompté par le biais des APG, la personne en service reçoit du comptable de la troupe, une fois le service accompli, un formulaire de trois pages qui peut être transmis d'abord à l'employeur et ensuite à notre caisse de compensation.

[PROMEA caisse de compensation](#)

Envoi postal vs. envoi électronique

Comme mentionné dans notre lettre du 24 octobre, l'envoi électronique est l'une des conditions préféables à un e-taux attrayant. Si vous utilisez encore l'envoi postal et souhaitez arrêter ce dernier, veuillez contacter notre support Connect: support@promea.ch

[PROMEA caisse d'allocations familiales](#)

Allocations familiales – garder à l'esprit le concours de droits

Depuis l'introduction de la Loi fédérale sur les allocations familiales le 01.01.2009, les allocations familiales sont fixées entre autres sur la base d'un concours de droits.

Une seule allocation du même genre peut être perçue pour chaque enfant. Si plusieurs personnes remplissent les conditions pour percevoir des allocations familiales, le droit s'applique en fonction d'un ordre de priorité qui n'est pas seulement déterminant entre la mère et le père mais aussi pour d'autres ayants droit.

Pour pouvoir mieux déterminer cet ordre, nous avons publié pour vous sur notre site Internet, à la rubrique Formulaires et mémentos, un outil de calcul en ligne [«Allocations familiales: \(Premier\) droit»](#)

Art. 7 LAFam Concours de droits

Lorsque plusieurs personnes peuvent faire valoir un droit aux allocations familiales pour le même enfant en vertu d'une législation fédérale ou cantonale, le droit aux prestations est reconnu selon l'ordre de priorité suivant:

- a. à la personne qui exerce une activité lucrative;
- b. à la personne qui détient l'autorité parentale ou qui la détenait jusqu'à la majorité de l'enfant;
- c. à la personne chez qui l'enfant vit la plupart du temps ou vivait jusqu'à sa majorité;
- d. à la personne à laquelle est applicable le régime d'allocations familiales du canton de domicile de l'enfant;
- e. à la personne dont le revenu soumis à l'AVS et provenant d'une activité lucrative dépendante est le plus élevé;
- f. à la personne dont le revenu soumis à l'AVS et provenant d'une activité lucrative indépendante est le plus élevé.

Priorité selon la disposition c: Pour les enfants de parents vivant séparément, il faut en principe s'appuyer, pour trancher la question de savoir si les enfants vivent la plupart du temps chez l'un des parents ou passent autant de temps chez les deux parents, sur la décision judiciaire ou l'accord commun des parents. Peu importe également auprès de quel office des habitants l'enfant est déclaré.

[PROMEA caisse d'allocations familiales](#)

Suppression du contrôle annuel des apprentissages professionnels

En raison de la faible quantité de ruptures d'apprentissage, nous avons décidé de supprimer le contrôle annuel des apprentissages professionnels. Nous souhaitons vous faciliter ainsi considérablement la gestion des allocations familiales de vos collaborateurs et collaboratrices. Ce changement entrera en vigueur dans le courant du second semestre 2024. Veuillez noter qu'il y aura encore des contrôles individuels des apprentissages professionnels d'ici là.

Veillez noter que toutes les bénéficiaires et tous les bénéficiaires d'allocations sont tenus de communiquer immédiatement aux employeurs, à l'attention de la caisse d'allocations familiales, tous les événements pouvant influencer la prétention à des allocations, en particulier la résiliation ou la modification d'un contrat d'apprentissage.

PROMEA caisse de pension

Réforme LPP

Le référendum lancé contre la réforme LPP ayant abouti, les électeurs suisses voteront sur cette réforme en septembre 2024. Les éléments centraux de la réforme sont l'abaissement du taux de conversion minimal LPP de 6.80 % à 6.00 % avec des compensations correspondantes pour une génération transitoire (s'échelonnant sur 15 ans) et l'amélioration de la situation des personnes à temps partiel.

Nous vous renvoyons à notre nouvelle annexe et restons à votre disposition pour toute question supplémentaire.

PROMEA est à vos côtés en tant que partenaire professionnel pour toutes vos demandes dans le domaine des assurances sociales.

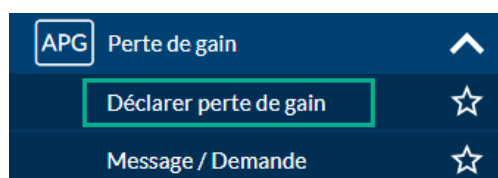
PROMEA Sozialversicherungen
Ifangstrasse 8, Postfach, 8952 Schlieren
Tel. 044 738 53 53, Fax 044 738 53 73
info@promea.ch, www.promea.ch

Annexe PROMEA connect

PROMEA caisse de compensation

Déclarer allocation pour perte de gain dans PROMEA connect

Dans PROMEA connect, sous la fonction «Déclarer perte de gain», on peut désormais téléverser jusqu'à trois annexes. Cela signifie que vous pouvez, outre la demande APG, téléverser des documents tels que journaux de salaires sans qu'il soit nécessaire de réunir les documents au préalable dans un fichier PDF. Comme déjà mentionné dans PROMEA actualités 04/2023, nous vous prions de ne téléverser les demandes APG plus qu'à travers la fonction «Déclarer perte de gain» et d'utiliser la fonction «Message/Demande» exclusivement pour de telles questions et requêtes. Il s'agit de l'une des conditions pour le taux électronique.



PROMEA caisse de compensation

Informations sur le dépôt des demandes relatives à des allocations pour parents

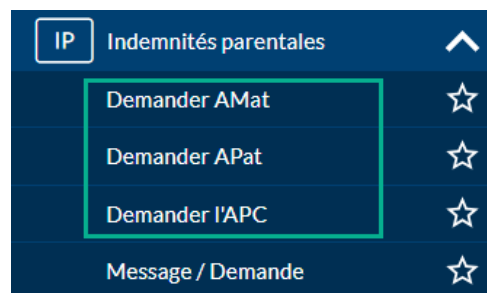
Allocations de maternité et de paternité

Alors que pour l'allocation de maternité la demande peut être formée directement après la naissance, la demande d'allocation de paternité ne peut être effectuée qu'après l'expiration de la période de quatorze jours dans le délai-cadre de six mois. Il est malheureusement impossible de traiter une demande préalable pour une partie du droit.

Les clients utilisant PROMEA connect peuvent saisir la demande pour l'allocation de maternité ou de paternité directement dans le formulaire en ligne (au lieu d'utiliser «Message/Demande»), téléverser les annexes nécessaires et nous les transmettre. Ainsi, l'une des conditions pour le taux électronique est aussi remplie.

Veillez tenir compte en général lors de la demande que l'adresse des collaborateurs et collaboratrices et non celle de l'entreprise doit être saisie. Nous vous prions également pour les travailleurs horaires de déclarer, outre le salaire horaire, le nombre d'heures.

Vous éviterez ainsi des demandes de précisions de notre part et nous pourrions traiter votre demande plus vite.



Allocation de prise en charge pour parents d'enfants gravement atteints dans leur santé

Concernant l'allocation de prise en charge, la demande, tout comme les déclarations suivantes, doivent toujours nous être adressés seulement après l'utilisation des jours correspondants (donc le plus souvent à la fin du mois concerné).

Veillez garder à l'esprit également qu'en vertu du point 9, le certificat médical selon l'article 160 LAPG doit être entièrement rempli et que les critères doivent être cumulativement remplis.

Cette allocation peut être demandée dans PROMEA connect sous «Demander l'APC» en téléversant le PDF de la demande. Veuillez nous adresser la déclaration de suivi à travers «Décompter l'APC».

PROMEA caisse d'allocations familiales

Demande d'allocations familiales dans PROMEA connect

PROMEA connect vous guide avec simplicité et confort à travers le formulaire de demande en ligne. Dans les situations familiales simples, un formulaire de demande abrégé est à disposition, mais aussi des situations familiales très complexes peuvent être décrites à travers le formulaire de demande étendu.

À cet égard, veuillez garder à l'esprit que la coche vers «Salaire minimum atteint» doit être cochée pour pouvoir poursuivre la demande.

Sur la première page du formulaire de demande, vous pouvez aussi déléguer la demande à vos collaborateurs et collaboratrices après avoir saisi les don-

nées de base. À cet effet, sélectionnez l'option «Électroniquement par bénéficiaire» lors de la procédure de demande et entrez l'adresse e-mail de votre collaborateur et collaboratrices. Celui-ci peut à présent remplir les données personnelles, téléverser les documents nécessaires et nous transmettre la demande.

Si vous souhaitez remplir la demande pour vos collaborateurs et collaboratrices, sélectionnez l'option «Réalisation par l'employeur». Vous trouverez des informations complémentaires dans notre guide pour les allocations familiales dans PROMEA connect.

L'utilisation du formulaire en ligne est l'une des conditions du taux électronique. Pourquoi ?

Parce qu'ainsi nous pouvons traiter la demande immédiatement et non annuler le processus de correspondance lancé par votre «Message/Demande» et devoir lancer et exécuter ce processus manuellement. Nous vous remercions dès lors pour l'utilisation du formulaire en ligne. Cela nous aide également à être à la hauteur de nos ambitions et de vous fournir un service à la clientèle optimal.

PROMEA caisse d'allocations familiales

Délégation des tâches dans le domaine des allocations familiales aux collaborateurs et collaboratrices

Dans notre PROMEA actualités 04/2023, nous avons signalé que par amour de l'environnement et pour contenir les frais administratifs, nous allons renoncer à la communication postale directe avec les bénéficiaires.

PROMEA connect vous offre la possibilité d'établir cette communication directe au moyen de la délégation. Ainsi, lorsque les bénéficiaires sont en mode «délégué», les décisions d'allocations, mais aussi les demandes concernant des documents manquants et des confirmations de formation peuvent être remis aux bénéficiaires automatiquement par lien dans un e-mail. Les bénéficiaires peuvent alors télécharger

dans PROMEA connect les décisions d'allocations ou téléverser des documents. Ce qui est avantageux, c'est que celui-ci peut être configuré par bénéficiaire, ce qui permet de déléguer des collaborateurs et collaboratrices avec accès à l'e-mail, alors que les collaborateurs et collaboratrices sans accès à l'e-mail peuvent encore compter sur votre prise en charge. Vous trouverez des informations à ce sujet aussi dans notre guide pour les allocations familiales dans PROMEA connect.

PROMEA caisse d'allocations familiales

Évaluations dans le domaine des allocations familiales

PROMEA connect offre différentes évaluations dans le domaine des allocations familiales :

- «Afficher attestation AF» montre une liste des effectifs du droit aux allocations par entreprise.
- Dans l'«Annexe au décompte», vous aurez un aperçu des allocations familiales qui ont été déduites des cotisations à payer sur le décompte.
- «Comptabil. AF par bénéficiaire» vous fournit une liste des opérations par collaborateur et collaboratrices ayant droit à des allocations.
- L'«Allocations arrivant à l'échéance» vous indique en revanche pour une période que vous déterminez les allocations familiales venant à expiration.

Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez-vous adresser à nos collaborateurs de la caisse d'allocations familiales qui vous conseilleront avec plaisir.